

« et les

autres? »

LE JOURNAL DE LA FONDATION ABBÉ PIERRE #101

Mal-logement:
quand les enfants
trinquent



FONDATION
Abbé Pierre

oct. 2018 | 1 €



06.

Accompagner les familles
jusqu'à la procédure pénale



08.

Mal-logement :
quand les enfants trinquent

Sommaire

06. La Fondation **agit**
Accompagner les familles
jusqu'à la procédure pénale

08. La Fondation **analyse**
Mal-logement : quand les enfants trinquent
Christine Laconde : « L'hôtel meublé,
souvent synonyme de mal-hébergement »

15. La Fondation **réagit**
Enfants et femmes enceintes à la rue
dans le pays des droits de l'Homme ?

17. La Fondation **observe**
Jacques Toubon :
« Nous jouons un rôle croissant »

18. **Avec** la Fondation
EDF : 10 ans de partenariat pour lutter
contre la précarité énergétique

20. **Message de l'abbé Pierre**
« N'oublions pas les jeunes ! »

« et les autres ? » est édité par la **Fondation Abbé Pierre** pour le Logement des défavorisés :

3, rue de Romainville - 75019 Paris - Tél. : 01 55 56 37 00 - www.fondation-abbe-pierre.fr

ISSN : n° 1245-3420. Publication trimestrielle Commission paritaire n° 0518 H89713.

Abonnement annuel : 4 €, prix au numéro : 1 € / **Service Donateurs : 01 55 56 37 25 /**

Président : Laurent Desmard / **Directeur de la publication :** Christophe Robert / **Directeur de la rédaction :** Jean-Pierre Gilles / **Rédacteur en chef :** Yves Colin / **Journaliste et secrétaire de rédaction :** Delphine Picard / **Maquette :** Tiens Donc ! / **Impression :** Orient express 6, rue Bezout 75014 Paris / **Routage :** France Routage 2, av. Gutenberg 77600 Bussy-St-Georges

Ce numéro comporte un encart sur une partie de la diffusion. © Photos: Ljubisa Danilovic, Pierre Faure, Sébastien Godefroy, Thomas Bérard.



15.

**à la rue dans le pays
des droits de l'Homme?**



Édito

DEVOIR RÉPUBLICAIN

En parcourant ce numéro, je n'ai pu m'empêcher de penser à l'abbé Pierre qui parlait souvent de son enfance. Cette période de la vie si essentielle à la construction de soi et pour laquelle avoir un logement, une chambre à soi pour avoir un peu d'intimité, sont fondamentaux. Il avait eu cette chance et revendiquait très souvent ce droit pour tous les enfants. « Comment construire son identité, sa propre vie si on ne peut pas grandir dans de bonnes conditions? Sans logement, l'expérience de l'enfance et de l'adolescence ne peut se dérouler normalement », disait-il. Et cette conviction faisait partie intégrante de son combat.

Aujourd'hui, il me paraît essentiel de rappeler que notre société a l'obligation de donner à ses enfants la possibilité d'accomplir leur droit d'exister. Lorsqu'un enfant naît, il doit être en mesure d'accomplir sa vie. La santé, l'éducation et le logement sont les droits fondamentaux que la République se doit de lui fournir. Les plus aisés d'entre nous ont le privilège d'avoir accès à ces droits sans la moindre difficulté. À notre gouvernement, à nos élus de défendre ceux qui n'y ont pas accès.

À l'heure où nous bouclons ce journal, la Fondation attend avec impatience que soit dévoilé le plan Pauvreté du Président de la République. Un plan qui devait voir le jour cet été et qui a été repoussé à l'automne. C'est dans ce plan que doit s'inscrire ce devoir républicain que savait si bien évoquer et défendre l'abbé Pierre. C'est notamment pour cela que les Français l'aimaient tant et le plébiscitaient si régulièrement. « N'oublions pas les jeunes » disait l'Abbé, n'oublions pas les enfants qui ont droit à une vie décente et à un avenir. Pour moi, comme pour vous je le sais, ce message est clair et nous le portons tous les jours à travers notre combat. ■

Laurent Desmard,

Président de la Fondation Abbé Pierre



Concert Abbé Road

Pour sa 5^e édition, le concert Abbé Road présente en tête d'affiche Rim'K. Le rappeur français sera entouré de tout un plateau d'artistes. Rendez-vous à la Cigale, à Paris, le 17 octobre, journée mondiale du refus de la misère, pour un concert unique.

Anniversaire

Ouvert en 1998 à l'île de la Réunion, le Relais Bellepierre de la Fondation a désormais 20 ans. Le 26 octobre, les personnes hébergées fêteront cette belle étape, entourées de toutes celles qui ont bénéficié de cette structure unique en son genre depuis sa création. En 20 ans d'activité, le Relais a permis à 1175 personnes mal logées (553 adultes et 622 enfants) de bénéficier d'un hébergement et d'un accompagnement vers le relogement autonome et durable.



Cambodge : des centaines de familles soutenues

L'eau, l'hygiène et l'assainissement sont des problèmes quotidiens dans les quartiers précaires de Phnom Penh. Lors de la saison des pluies, ces derniers connaissent des inondations systématiques pouvant durer plusieurs semaines. Depuis un an, l'association « Planète Enfants et Développement » soutenue par la Fondation Abbé Pierre, a expérimenté avec son partenaire local, SKO, un projet pilote autour de l'habitat. Grâce à un partenariat technique avec HABITAT FOR HUMANITY,

des kits d'habitat démontables et transportables ont été proposés aux familles. Quelques ménages seront accompagnés dans la réalisation de rénovations plus complètes de leur habitat et auront également accès à des latrines et à l'eau. Des chantiers-école organisés avec des constructeurs locaux et incluant les bénéficiaires seront proposés. 300 familles très vulnérables bénéficieront d'un accompagnement familial (visites à domicile durant 6 mois et ouverture de 2 centres sociaux). ■



Une vie digne à 60 ans

Ancien travailleur agricole, M. B. a de modestes revenus et a vécu 60 ans dans une maison dégradée et sans chauffage. Depuis 3 ans, le logement est désormais aux normes après réfection de l'électricité, du chauffage (poêle et radiateurs électriques) et de la ventilation. Les sols ont également été refaits. Outre l'intervention des assistantes sociales, c'est aussi la solidarité de proximité à La Fresnais (35) qui a permis la rénovation entière de la maison. Depuis 7 ans, sa voisine s'est particulièrement investie pour sortir M. B de l'insalubrité et a finalement contacté l'association « Soliha Solidaires pour l'habitat de l'Ille-et-Vilaine » qui a monté le dossier et suivi les travaux. La Fondation a soutenu financièrement cette opération dans le cadre de son programme « SOS Taudis ». ■

« Le souci de l'Autre »



C'est ce qui vient tout de suite à l'esprit de Mélanie quand on lui demande pourquoi elle a choisi de s'engager aux côtés de la Fondation, lorsqu'elle est arrivée à Lille en mai dernier pour son Master. « J'avais entendu parler de la Fondation dans les médias et je trouve qu'elle correspond vraiment à mes valeurs. Elle me semble très humaine, avec ce souci constant de l'autre. Sa dernière campagne d'hiver est très frappante : la rue, ça peut arriver à tout le monde et si je m'y

retrouvais, j'aimerais vraiment qu'on ne fasse pas comme si je n'existais pas. Avoir au moins droit à un regard... »

À 22 ans, Mélanie est donc devenue bénévole et a signé cet été son engagement à l'Agence des Hauts de France. « Je fais des études de Droit et les questions d'habitat et de logement sont très importantes pour moi. En plus, j'ai vécu un moment avec mes parents dans un logement insalubre, je sais ce que cela signifie... » Après avoir fait connaissance de toute l'équipe de salariés et de bénévoles, Mélanie s'est, bien sûr, portée tout de suite volontaire pour participer à la Grande Braderie, les 1^{er} et 2 septembre. 🏠



« C'est pas du Luxe ! »

11 expositions, 10 pièces de théâtre, 10 concerts, 7 films, 2 chorégraphies, un concert de Gauvain Sers... soit plus de 50 projets artistiques de toutes natures présentés à l'occasion de la 4^e édition du festival « C'est pas du Luxe ! » organisé par la Fondation, l'association Le Village, la Garance-Scène nationale de Caumont, avec le soutien d'Emmaüs France et de la Ville d'Avignon. Cette nouvelle édition inédite s'est déroulée du 21 au 23 septembre et a rassemblé des centaines de personnes accueillies dans les Boutiques Solidarité, Pensions de famille, communautés Emmaüs...

Une adresse, c'est un droit

Le 10 octobre dernier, 9 associations se réunissaient au siège de la Fondation Abbé Pierre pour dénoncer le non-respect du droit à la domiciliation en Ile-de-France pour de nombreuses personnes contraintes de vivre sans domicile stable (à la rue, en hôtel, en foyer, en bidonville, en caravane, etc.). Malgré des avancées législatives récentes, les services sont saturés et surtout, ne remplissent toujours pas leurs obligations. Cette journée vise à faire un état des lieux et à présenter aux pouvoirs publics des propositions d'action.



Festival d'habitants

Dans le quartier d'habitat social des Terres Neuves, à Bègles (33), les habitants et l'association « Les rendez-vous des Terres Neuves » ont organisé la 2^e édition d'un festival artistique unique en son genre. Plus d'une trentaine de partenaires étaient mobilisés le 22 septembre et quelque 2000 habitants, jeunes et adultes, ont participé à l'événement qui s'est déroulé de 14 heures à minuit. Scènes musicales, déambulation de marionnettes géantes, objets volants réalisés à partir de caisses à savon... les nombreux ateliers artistiques animés par des artistes professionnels durant tout le printemps ont permis à ce festival soutenu par la Fondation de se tenir. Habitants, entreprises et associations ont pu apprécier les talents amateurs, se rencontrer autour d'un apéritif citoyen et tisser des liens de proximité dans ce quartier prioritaire qui compte 4000 habitants. 🏠

La Fabrique Nomade

Fondée en 2016 et soutenue par la Fondation, l'association a pour but de favoriser l'insertion professionnelle des artisans migrants et réfugiés en France.

En transmettant leur savoir-faire, ils pratiquent le français, développent du lien social et leur connaissance du marché pour poursuivre leur métier. Des ateliers de poterie, bois, verre sont ouverts au public dès septembre. Pour connaître les tarifs et les horaires : lafabriquenomade.com/ateliers



Legs, donations, assurances-vie :
au-delà de votre existence, perpétuez le combat de l'abbé Pierre !

Poursuivez son action auprès des plus pauvres en léguant tout ou une partie de votre patrimoine, en faisant une donation ou en souscrivant une assurance-vie en faveur de la Fondation Abbé Pierre, reconnue d'utilité publique. Recevez une brochure gratuite ou prenez rendez-vous en appelant au 01 55 56 37 27. Plus d'informations sur fondation-abbé-pierre.fr/legs

2 familles très modestes logées au cœur de Paris

C'est grâce à la générosité d'une propriétaire solidaire que l'association « SNL Paris » a pu réaliser 2 logements très sociaux de 67 et 40 m² en plein centre de Paris, rue du Val de Grâce. L'une des deux familles très modestes s'est installée fin avril avec ses 3 enfants dans le F4 et sera accompagnée durablement jusqu'à l'accès à un logement social. « On est très heureux ici, c'est calme et l'école est à 10 mn à pied. Avant, nous étions hébergés par le 115, il

fallait lever les enfants à 5 heures du matin pour aller à l'école à Paris... ça a duré 7 ans. Aujourd'hui, nous avons nos papiers et un beau logement, c'est formidable ! »

« SNL Paris » bénéficie d'un bail de 15 ans sur les 2 logements économes en charges qui ont nécessité plus de 10 mois de travaux (isolations thermique et phonique, ventilation...). À travers son programme « Toits d'Abord », la Fondation a participé au financement de cette opération de réhabilitation. ■



© Pierre Faure

Accompagner jusqu'à la procédure pénale

Chaque année, l'Espace Solidarité Habitat signale une dizaine de situations d'habitat indigne qui donnent lieu à une procédure pénale. Suite à des appels téléphoniques ou des entretiens, l'ESH se rend au domicile et réalise parfois des enquêtes de voisinage car plusieurs situations indignes peuvent être recensées dans un même immeuble.

Marchands de sommeil, bailleurs menaçants, logements délabrés et dangereux... En 2017-2018, les salariés de l'ESH ont alerté le Procureur de la République au sujet des conditions de vie et d'habitat inacceptables de 12 ménages franciliens, déclenchant parfois l'intervention de l'unité spéciale de lutte contre l'habitat indigne de la police (devenue unité de lutte contre l'exploitation des personnes en situation de fragilité en 2016). ■



Boutique Solidarité de Valenciennes

« En vacances, comme tout le monde ! »

14 personnes accueillies de la Boutique Solidarité de Valenciennes ont vécu un week-end inoubliable fin juillet, à l'abbaye de Belval. Sur place, elles ont retrouvé pendant 48 heures deux autres accueils de jour de la région.

« Ils quittent leur quotidien, leurs soucis ; ils ne subissent plus la rue, ni la collectivité. Lorsque nous partons avec un groupe, le message est toujours le même : nous passons un moment entre amis ; on est tous ensemble sur un plan d'égalité et l'objectif est de se faire plaisir. Les liens qui se nouent pendant le séjour changent les rapports et nous donnent une certaine complicité ; il suffit ensuite d'un clin d'œil, d'un sourire et on se souvient de ce que l'on a partagé », précisent Linda et Thomas, travailleurs sociaux à la Boutique.

Pour certains, ce moment privilégié sert tout simplement à se ressourcer, à pouvoir disposer d'une chambre pour soi. Un luxe qu'aucun ne connaît et qui permet calme et repos. « Je vis en foyer depuis plus de 4 ans, il y a beaucoup de bruit et de violence. À Belval, j'ai pu me reposer, vivre ma vie comme si j'étais chez moi, ça m'a fait du bien. Et puis, je suis allé manger

des glaces en ville », précise Renaud, 24 ans. « Vivre en foyer, cela veut dire être mis dehors à 8 heures le matin et n'avoir accès à la chambre collective qu'à partir de 17 heures... » ajoute Linda avant que Thomas ne complète : « Le plus dur, c'est quand on se quitte. Nous, les salariés, nous savons que nous retrouvons notre maison et notre famille. Eux, c'est la violence et la solitude qu'ils retrouvent. »



Je vis en foyer depuis plus de 4 ans, il y a beaucoup de bruit et de violence.

Balade, plage, jeux, randonnée, barbecue, karaoké et découverte des phoques de la baie de Somme... Le programme était chargé pour profiter au mieux de cette escapade estivale tant attendue. Tous les participants, personnes accueillies comme

équipe salariée, ont repris des forces et conforté les liens collectifs en s'amusant. Des souvenirs précieux qui permettront d'affronter le quotidien avec le sourire, quand cela sera nécessaire.

« Pour nous, c'est aussi le moyen de découvrir les talents et les savoir-faire qui restent souvent cachés ! Laurent par exemple, est un excellent chanteur de 53 ans ! Jusqu'à présent, à la Boutique, il était très silencieux et renfermé. Depuis que nous sommes rentrés, il est plus présent et parle beaucoup plus, il n'est plus le même, » note Linda en souriant. Et Laurent d'ajouter : « Ce que j'ai le plus apprécié là-bas, c'est toute l'équipe ! Vraiment, j'aimerais repartir. » En août, une sortie en bord de mer devrait être organisée pour ceux qui n'ont pas pu profiter de ce court séjour, sans oublier les marches-découverte et autres tournois de pétanque qui ont été proposés tout l'été, chaque lundi et jeudi après-midi. ■



**3 millions d'enfants
vivent sous le seuil de pauvreté,
dont 31 000 sont sans domicile.**

**5 enfants naissent chaque jour
dans une famille hébergée
par le Samu social de Paris.**

Vivre dans des conditions indignes : plus que tout autre, l'enfant les subit sans pouvoir rien y changer et la précarité dont il est victime réduit ses chances d'épanouissement et de développement. Si rien n'est fait, le processus d'inégalité grandit avec lui.

Mal-logement : quand les enfants

TRINQUENT

Saint-Victor, en Ardèche. En cette fin juillet, sur l'exploitation laitière, on est occupé à moudre le blé pour faire la farine qui nourrira les 120 chèvres. Le couple vit avec ses deux enfants et un seul salaire, celui de Véronique : *« Il y a 3 ans, j'ai fait une formation d'aide-soignante à domicile car on n'avait aucun revenu. Même si ça va mieux, mon mari ne peut toujours pas se dégager un salaire sur l'exploitation. »* Dans la maison de 90 m² des grands-parents paternels, l'eau chaude a été installée en 2015 ; il n'y a toujours pas de sanitaires. Une cuisinière à bois chauffe la maison en hiver. *« Je suis gênée, on vit comme pendant la guerre, mais on n'a pas le choix. Je ne pensais pas élever mes enfants dans de telles conditions »,* avoue-t-elle. À 13 ans ½, leur fils Jordan ne se plaint pas même s'il avoue à demi-mots qu'il a *« toujours peur des rats à la maison »* et qu'il *« n'invite jamais de copain »*. Une enfance à la dure, bien souvent solitaire. *« Je rêve d'avoir enfin une vie normale, ça me fait mal de n'accueillir personne, pas même ma famille. On ne peut pas continuer à imposer ça à nos enfants, ce n'est pas humain »,* reprend Véronique. Après des mois d'attente, le foyer s'installera cet hiver dans une caravane car les travaux de rénovation de la maison commenceront enfin,

grâce à l'intervention de l'association « Soliha Ardèche ». *« La famille souffre de son isolement. Le montage du dossier a pris du temps, car il n'y avait aucun revenu. La rénovation de cette maison, c'est le projet de toute leur vie, parents et enfants y ont mis tout leur espoir »,* note Laura Sabina, chargée d'opérations. En 2017, l'association a suivi 265 ménages avec enfants vivant dans des logements indécents. Dans ce département rural et défavorisé, 75 % des propriétaires occupants suivis par Soliha ont des revenus très modestes.

L'enfance à l'hôtel

À 7 ans, Sophia a déjà passé plus de la moitié de sa vie dans des chambres anonymes plus ou moins confortables. *« Ici, c'est climatisé, c'est bien. Je peux aussi faire la cuisine ; nous avons deux grands lits pour mes 2 filles, mon mari et moi. Avant, nous étions entassés, je n'avais ni frigo ni plaque. Il faisait 35 ° dans la chambre l'été. Tout ce que nous mangions était cru, je faisais surtout des sandwiches. Sophia était constipée. Il y avait de l'humidité sur les murs et pour mon mari qui a des problèmes aux poumons, c'était mauvais. Et puis, Sophia mettait 1h30 pour aller à l'école »,* ■■■

■ explique Eugenia, la jeune maman ukrainienne. Aujourd'hui, elle est soulagée : ses deux filles ont un peu de place pour jouer dans les 2 petits T1 séparés par une porte toujours ouverte. Pour Sophia, la rentrée en CE1 est prévue dans l'école située à 10 mn à pied de la résidence-hôtel où la famille attend la régularisation de sa situation depuis 9 mois. Sans revenu, elle vit de l'aide alimentaire proposée par les associations caritatives locales. Des tickets-service d'une valeur d'1,80 euro par personne sont fournis pour

le petit-déjeuner par l'association « Le MAS » qui, à la demande de l'État, a créé une cellule « hôtel » pour accompagner de nombreuses familles dès 2014.

L'an dernier, environ 250 ménages avec enfants ont été hébergés à l'hôtel de manière pérenne et accompagnés et 150 autres ont été accueillies pendant l'hiver 2017. « Comme les nuitées, ces tickets sont pris en charge par l'État et ils couvrent en réalité bien plus que les besoins du petit-déjeuner. Je m'occupe de 35 familles et tous les enfants sont scolarisés. Mais ce qui pose problème, c'est la cantine ; il va falloir trouver une solution pour Sophia par exemple, car le maire refuse la domiciliation dans le Centre communal d'action sociale (CCAS) et le tarif extérieur est prohibitif », souligne l'une des assistantes sociales du MAS. À quelques stations de métro de là, Arsen, 8 ans, vit lui aussi en appartement. Pour rafraîchir le studio décati, le père a repeint les murs et changé la moquette à ses frais. Les parents d'un copain d'école ont donné un bureau, un frigo et un four à micro-ondes car l'équipement défectueux n'a jamais été remplacé. Les parents ont laissé la petite chambre



© DR FAP

➔ L'éveil de soi et de la connaissance... l'une des priorités de nombreuses associations et lieux d'accueil.



© Thomas Bérard

à leur fils et dorment dans le canapé-lit depuis 3 ans. Comme Sophia, Arsen n'a rien mis au mur, interdit d'accrocher un dessin ou un poster. Pendant les vacances, il joue avec sa tablette ou avec sa balle de tennis, marquant des buts imaginaires entre le mur et le coin de l'étagère. « *Quand il peut, mon père m'emmène jouer au foot. Je ne peux pas jouer dans le couloir, ni dehors car il n'y a pas de jardin.* » Arsen est fier de sa maman qui a suivi des cours de français et dont il conforte les progrès. Aujourd'hui, Maria est capable d'effectuer certaines démarches administratives et prend peu à peu de l'autonomie.

« *Pendant leur parcours de régularisation, il faut assurer les droits fondamentaux des familles, à savoir l'hébergement, la santé et l'éducation. Il faut aussi négocier quotidiennement pour éviter une fin d'hébergement aux familles accueillies en urgence durant l'hiver, car les critères de maintien sont de plus en plus contraignants* », note Pierre Mercier, directeur du MAS. De fait, aujourd'hui, les familles avec des enfants de plus d'un an sont susceptibles d'être remises à la rue. À Marseille, ce sont les femmes enceintes jusqu'à leur 8e mois



« Pendant leur parcours de régularisation, il faut assurer les droits fondamentaux des familles, à savoir l'hébergement, la santé et l'éducation. »

Pierre Mercier, directeur du MAS

de grossesse qui risquent ce terrible traumatisme. « *Mais notre mission implique d'autres engagements. Nous devons aussi permettre à chaque famille de créer des liens sur le territoire, de s'inscrire dans une dynamique. Il faut donner à chacun la possibilité d'être citoyen* », ajoute le directeur.

Ne pas être un poids pour la société, pouvoir se valoriser, les familles partagent ardemment cet espoir et c'est bien souvent ce qui les fait tenir : « *J'ai l'impression d'être un gardien de prison* », avoue ce père de 4 enfants, dont un est handicapé et nécessite une surveillance permanente. Un vrai cauchemar pour la famille qui vit à Lyon dans 2 studios 📍📍

➔ Travail en commun au jardin partagé, association « Intermèdes Robinson », Longjumeau (mars 2018).





➔ Une famille en difficulté accompagnée dans ses démarches à la Boutique Solidarité de Mulhouse.

■ séparés par un couloir. « *Je me lève toutes les nuits, je passe mon temps à ouvrir et fermer les portes à clés.* » Pour apporter une réponse à ces situations qui s'enkystent et privent les enfants d'une vie normale, le MAS ouvre à l'automne une maison familiale où seront installées plusieurs ménages avec enfants afin de favoriser leur insertion, en développant notamment une activité potagère et de lombricompostage.

Hors les murs

Mettre fin à cette précarité intergénérationnelle, c'est aussi l'objectif de Laurent Ott, directeur de l'association « Intermèdes-Robinson », à Chilly-Mazarin, dans l'Essonne. « *Nous travaillons depuis 2005 dans la rue, sur les parkings des hôtels sociaux et dans les bidonvilles, car c'est là que se fabrique l'exclusion et qu'on la voit.* » Grâce à une vingtaine de bénévoles, l'association accueille jusqu'à 60 familles par jour et propose des ateliers éducatifs à tous les enfants. De la cuisine à l'expression plastique, en passant par le jardinage et le parascolaire, ils ont vocation à développer les compétences de chacun. « *Les enfants qui viennent nous voir sont ceux qui passent à la trappe de tous les dispositifs. Notre système de solidarité met aujourd'hui à l'écart une partie de la population*

bien plus précaire qu'avant », note Laurent Ott. Petit à petit, le fossé se creuse entre ceux qui « entrent dans les cases » et les autres. Mineurs isolés, migrants, prioritaires Dalo, familles en squats, en bidonvilles... les « invisibles » aux yeux de l'administration sont de plus en plus nombreux. « *Il y a une immense diversité de besoins. Les enfants ont un désir d'apprendre, de découvrir qui est énorme. Or, sur Chilly-Mazarin, nous constatons beaucoup de refus de scolarisation, notamment pour les enfants vivant à l'hôtel, ce qui est illégal.* » En deux ans, une soixantaine de refus ont été comptabilisés par l'association qui soutient les rares parents demandant justice. Malgré les injonctions préfectorales, nombre de situations restent inacceptables. « *Nous avons découvert que la Mairie avait inventé un nouveau statut : "Admis mais non inscrit" ! Sans parler des tarifs de cantine, à 7 euros le repas... Nous maintenons le bras de fer, mais nous voulons proposer aux enfants d'autres modes d'apprentissage, où l'expérimentation et la sociabilité ont leur place.* »

En signant la Convention internationale des droits de l'enfant en 1990, la France s'est engagée à faire primer l'intérêt supérieur de l'enfant. À l'image de certaines associations, l'État se doit d'agir pour honorer et donner sens à ce principe. ■



© Stéphane Delaunay.

La parole à Christine Laconde

« L'hôtel meublé, souvent synonyme de mal-hébergement »

Christine Laconde,
Directrice du Samu Social de Paris
depuis 2013

La durée du séjour des familles en hôtels meublés a-t-elle été impactée par le plan de réduction des nuitées hôtelières ?

Non, 44 % des familles qui sont hébergées en hôtels meublés le sont depuis plus de 2 ans. Et quand on sait qu'il faut en moyenne 7 ans pour régulariser la situation d'une famille sans papier, vous imaginez combien ce délai peut s'allonger. Sur toute l'Île-de-France, le dispositif hôtelier est saturé. Nous avons 45 000 personnes qui vivent à l'hôtel et la moitié sont des enfants. Je cite régulièrement un chiffre édifiant : 5 bébés naissent chaque jour dans des familles vivant à l'hôtel.

L'hôtel peut être une solution tampon pour 15 jours, voire 2 mois, mais pas pour des années. Dans notre enquête, nous avons constaté que ce type d'hébergement entraîne sur la durée des difficultés scolaires, des problèmes de santé (anémie, obésité...). Et l'insécurité alimentaire peut se révéler sévère lorsque l'on sait que 25 % des familles hébergées n'ont aucune ressource.

Assignés à résidence, souvent loin de tout, les enfants sont particulièrement touchés. Comment intervenir ?

Nous nous battons pour essayer d'assurer au moins le petit-déjeuner aux familles à l'hôtel. Nous sommes arrivés aujourd'hui à 30 % de nuitées avec petit-déjeuner. Nous travaillons également avec une fondation pour assurer une aide alimentaire sous la forme d'un panier-repas. Et puis, il faut aussi lutter pour que les familles sans papier ne soient pas tout simplement repoussées et puissent bénéficier de nuitées auxquelles elles ont droit. Nous avons hélas aussi ce combat à mener.

Concernant l'éducation, nous n'avons malheureusement pas beaucoup de coopération du côté du ministère ; nous essayons de faire pression sur les municipalités qui rechignent à inscrire les enfants à l'école. Mais ce qu'il faut surtout, c'est renforcer l'accompagnement des familles et tisser un réseau d'aide localement. On manque cruellement de relais de proximité auprès des familles : nous n'avons que 13 médiateurs au Samu Social pour

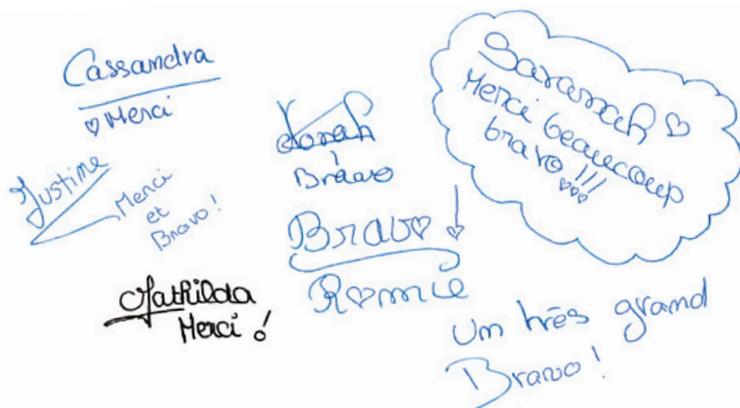


« L'hôtel peut être une solution tampon pour 15 jours, voire 2 mois, mais pas pour des années. »

550 hôtels. De ce fait, aujourd'hui, 30 % des familles ne sont pas accompagnées et les 70 % restant ne le sont pas assez...

Continuer à réduire les nuitées et mieux accompagner les familles, c'est la solution ?

Oui, le plan de réduction des nuitées hôtelières annoncé en 2015 a été une bonne chose car il fallait réduire le développement de cette solution de facilité. Mais si les moyens pour construire plus de logements accessibles et des centres d'hébergement adaptés ne sont pas au rendez-vous, on risque de se retrouver pris au piège. Si l'on supprime les nuitées hôtelières et que rien n'est proposé à la place en termes de logement et d'hébergement adaptés, les familles se retrouveront en squats, en campements et ce sera encore pire. ■



Des collégiens chantent pour la Fondation

Les élèves du collège Georges Brassens de Brazey-en-Plaine (Côte d'Or) et leurs professeurs ont remis à la Fondation Abbé Pierre un chèque de 778,79 euros. En effet, le concert annuel de la chorale réunissant 55 élèves a eu lieu au printemps dernier et les enfants avaient à choisir deux organismes au profit desquels ils allaient le dédier. Particulièrement sensibles aux difficultés de logement, ils ont notamment retenu la Fondation; les enfants se sont engagés dans ce projet avec enthousiasme, gérant tous les aspects de l'événement, de la logistique au financement ou encore la programmation artistique! La Fondation, touchée par le courrier qu'elle a reçu et les nombreuses signatures de soutien qu'il contenait, adresse ses remerciements et ses félicitations à tous les enfants ainsi qu'à l'équipe enseignante.

Le Don en confiance renouvelé



C'est avec fierté et satisfaction que la Fondation s'est vue renouveler en juin dernier le label « Don en confiance » pour les 3 ans à venir, qui confirme sa conformité avec ses obligations: respect du donateur, transparence, recherche d'efficacité, probité et désintéressement... Convaincue que la confiance accordée par chacun de ses donateurs lui impose des devoirs à son égard et des réponses à ses attentes, la Fondation s'engage à nouveau à respecter les principes et les exigences de la charte du Don en confiance qui lui est associé.

Prélèvement à la source

Vos déductions ne changent pas: 75 % du montant de vos dons 2018 restent déductibles de votre impôt* en 2019. Vous recevrez dès le 15 janvier 2019 une avance de 60 % de cette réduction (sur la base de vos dons réalisés en 2017) et le solde en septembre 2019 (sur la base de vos dons réellement effectués en 2018 que vous déclarerez à partir d'avril 2019).

* Dans la limite de 531 euros; au-delà, la réduction est de 66 %, dans la limite de 20 % de votre revenu.



Bon de soutien et d'abonnement

À renvoyer à Fondation Abbé Pierre: 3, rue de Romainville, BP 90300, 75921 Paris cedex 19

Oui, je décide de m'abonner au journal trimestriel de la Fondation Abbé Pierre: « et les autres ? » pour connaître ses actions, ses enjeux et ses résultats. 4 € pour 4 numéros par an.

Oui, je soutiens la Fondation Abbé Pierre par un don de: €

Mme Mlle M.

Nom:

Prénom:

Adresse:

Code postal: Ville:

J'accepte de recevoir des informations de la Fondation Abbé Pierre à cette adresse:

..... @

Règlement: chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de la **Fondation Abbé Pierre**

La Fondation Abbé Pierre s'engage à protéger vos données personnelles et à les enregistrer dans un fichier informatisé en toute sécurité chez des prestataires de confiance. Leur traitement est réalisé par le service de la relation donateurs de la Fondation, pour gérer vos dons et envoyer vos courriers et reçus fiscaux. Vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification et de suppression en contactant la Fondation Abbé Pierre: 3, rue de Romainville, BP 90300, 75921 Paris cedex 19. Tél.: 01 55 56 37 25. Email: service.donateurs@fondation-abbé-pierre.fr. Par notre intermédiaire, vous pouvez recevoir des courriers d'autres associations ou organismes partenaires, sauf si vous vous y opposez en cochant cette case:

La Fondation réagit

Le président de la République s'était engagé à ce qu'il n'y ait plus personne à la rue en France au début de son mandat, une promesse dont nous ne pouvons que nous réjouir, alors que le nombre de personnes sans domicile a augmenté de 50 % en 10 ans dans notre pays. Mais tout au long de l'année, des mesures et des actes en contradiction avec cet engagement nous ont particulièrement inquiétés.

Premier couperet au sortir de l'été 2017, avec la baisse des APL qui permettent à 13 millions de personnes pauvres ou modestes d'assumer leurs dépenses de logement.



Peut-on tolérer des femmes enceintes et des enfants de moins de 3 ans

à la rue dans le pays des droits de l'Homme ?



Puis, à l'été 2018, la dignité des personnes hébergées est à son tour attaquée. Dans certains départements, des critères de remise à la rue de plus en plus édifiants ont vu le jour à la fin du plan hivernal. À Lyon, des familles sont expulsées des centres d'hébergement d'urgence avec des enfants âgés tout juste d'un an (contre 3 auparavant). À Marseille, seules les femmes enceintes de 8 mois ont la certitude de pouvoir rester hébergées. Et encore, elles doivent avoir un certificat médical qui prouve l'avancée de leur grossesse. Enfin, des malades se retrouvent à la rue si la gravité de leur cas n'est pas avérée.

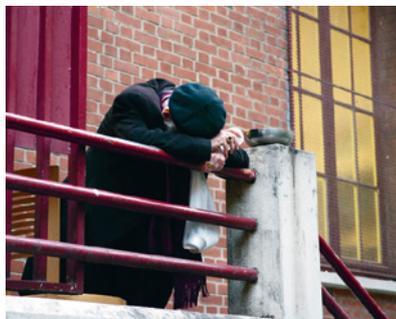
Peut-on tolérer que des femmes enceintes et des enfants de moins de 3 ans se retrouvent à la rue dans le pays des droits de l'Homme ?

Depuis mai dernier, la Fondation alerte l'opinion publique sur ces mesures inhumaines et demande à l'État d'empêcher de tels agissements, en complète contradiction avec les valeurs de notre République et avec la promesse du Président, son plus haut représentant.

Rappelons-le, martelons-le: toute personne qui est à la rue doit avoir une solution digne et immédiate d'hébergement comme la loi le prévoit.

Autre motif d'inquiétude: le plan pauvreté reporté à septembre. La Fondation aurait aimé voir le même empressement de la part de l'État à prendre en compte les plus pauvres et à lutter contre les inégalités, comme cela a pu être fait pour les plus aisés.

C'est de fraternité et de solidarité réelles dont notre République a besoin, non de promesses. ■



© Pierre Faure

Plan pauvreté : et le logement ?

Mesures en faveur de la petite enfance (crèches à vocation d'insertion professionnelle, distribution de petits-déjeuners gratuits dans les écoles, mise en place de tarifs préférentiels dans les cantines...), accompagnement vers l'emploi des bénéficiaires du RSA, simplification de notre système social, augmentation de la prime d'activité... Les axes majeurs du plan pauvreté ont été dévoilés le 13 septembre, avec un total de 8 milliards alloués à la lutte contre l'exclusion sur 4 ans.

Si la Fondation se félicite de l'annonce de ce plan et du budget qui est consacré à l'insertion des plus fragiles, elle déplore la faiblesse du logement dans les mesures phares de ce plan. Comment répondre à la question de l'accompagnement et de l'insertion des personnes en situation de précarité sans prendre en compte cette dimension essentielle ? Elle regrette également l'absence de coup de pouce au RSA et sa non-ouverture à tous les jeunes de 18 à 25 ans.

Projet de loi ELAN

Les sénateurs, en adoptant début août le projet de loi ELAN, ont porté des attaques majeures contre la loi SRU. Alors que cette loi symbole de la mixité sociale par l'habitat, qui fixe à chaque commune concernée un objectif de 20 ou 25 % de logements sociaux d'ici à 2025, n'avait jamais été réellement affaiblie depuis son adoption en 2000, elle vient de faire l'objet d'amendements qui la dénatureraient profondément. Report à 2031 des objectifs prévus pour 2025 ; délai de 30 ans pour les communes nouvellement entrantes dans le dispositif pour atteindre leur objectif ; exonération de la loi SRU des communes de 1 500 à 3 500 habitants en Île-de-France, intégration dans le décompte des « logements locatifs sociaux » des places d'hébergements d'urgence pour demandeurs d'asile...



© Séb. Godfrey.

La Fondation Abbé Pierre appelle le gouvernement et les parlementaires à revenir au plus vite sur ces dispositions hostiles au logement social et aux personnes mal logées. ■



© Pierre Faure

Lettre au Premier ministre

Le 6 juillet, le Collectif des associations unies, dont la Fondation est l'un des porte-paroles, envoyait une lettre au Premier ministre pour demander à le rencontrer au plus vite afin de lui partager ses inquiétudes en matière d'hébergement d'urgence et lui présenter des propositions pour une politique sociale du logement et de l'hébergement digne de ce nom. En effet, durant tout l'été, les remises à la rue de personnes accueillies en hébergement d'urgence se sont

multipliées et qui plus est, des critères d'admission de plus en plus sévères et discriminants sont mis en place dans l'accueil d'urgence. Le Collectif a rappelé le principe inscrit dans la loi de l'inconditionnalité de l'accueil et de son corollaire, la continuité de l'accueil. Ensemble, les associations continueront à défendre ces principes, sans lesquels la politique du « Logement d'abord » promue par le gouvernement ne pourra être réellement mise en œuvre. ■

Point de vue

« Nous jouons un rôle croissant »

Jacques Toubon a été nommé pour 6 ans Défenseur des droits le 17 juillet 2014. Le Défenseur des droits est une institution indépendante de l'État créée en 2011 et inscrite dans la Constitution. Elle est chargée de défendre et de faire respecter les droits et libertés.



© D.R.

Y a-t-il plus d'enfants vulnérables aujourd'hui ?

Les saisines qui nous parviennent via nos 500 délégués territoriaux, ainsi que celles reçues au siège, montrent que les enfants pauvres sont de plus en plus nombreux à ne pas avoir accès aux droits fondamentaux que sont le logement, la santé, l'éducation. En ce qui concerne l'éducation, nous demandons fortement aux maires récalcitrants, par l'intermédiaire des préfets, d'inscrire les enfants vivant en bidonvilles et/ou en hôtels meublés dans leurs écoles; c'est une obligation légale.

De même pour les cantines où il est illégal, par exemple, de servir des repas différents sous prétexte d'impayés. J'ai d'ailleurs saisi de cette décision l'Assemblée des Maires de France. Sur le plan de la santé, nous avons fait une recommandation sur la prise en charge intégrale du suivi médical des enfants handicapés et nous avons bien sûr traité des réclamations concernant le refus de certains médecins de soigner des migrants, jeunes ou adultes, titulaires de l'AME (Aide Médicale d'État).

Et concernant le logement ?

Nous appliquons le Droit au logement (Dalo) mais avec beaucoup de difficultés, je dois le reconnaître, car il est évident que la France manque cruellement de logements, particulièrement de logements très sociaux. Aujourd'hui, 60 000 personnes reconnues Dalo ne sont pas relogées, et bien sûr, les impacts sont énormes sur les enfants.

Je vous fais la primeur d'une information. Nous allons lancer une stratégie d'intervention plus offensive sur 4 axes qui nous préoccupent. Nous voulons faire pression pour que l'administration ne réponde plus aux abonnés absents pour les demandes Dalo en attente depuis plus de 10 ans. Il faut aussi mettre fin aux refus des commissions d'attribution de logement au nom d'un reste à vivre insuffisant: le critère de vulnérabilité sert trop souvent de prétexte au blocage des demandes, devenant un facteur discriminant. 3^e axe d'action, le développement d'observations devant les juridictions et d'avis sur les expulsions, particulièrement lorsqu'il s'agit de mères isolées avec enfants. Enfin, nous



« ...le rappel à la Loi que nous faisons est indispensable et qu'en général, les élus et les pouvoirs publics ne récussent pas nos interventions. »

souhaitons aussi défendre les familles face aux refus des commissions de médiation qui interprètent de façon restrictive leur champ de compétence.

Restez-vous optimiste ?

Je dirais que le rappel à la Loi que nous faisons est indispensable et qu'en général, les élus et les pouvoirs publics ne récussent pas nos interventions. En tant que Défenseur des Droits, je représente l'État et je suis en même temps très lié à la société civile... pour moi, il y a clairement des facteurs d'espoir, même si les inégalités et les conflits sont nombreux. Notre institution peut faire levier et contribuer à améliorer toute situation en faisant valoir les droits de chacun. ■



EDF : c'est reparti jusqu'en 2020

La Fondation Abbé Pierre et EDF ont célébré leur dix ans de partenariat le 6 septembre dernier à la Pension de famille des Thermopyles, à Paris, que Christophe Robert, Délégué général de la Fondation et Fabrice Gourdeiller, Directeur Clients Particuliers d'EDF ont pu visiter. À cette occasion, l'entreprise s'est engagée à poursuivre son soutien financier au programme « Toits d'Abord » lancé en 2012. En effet, reconnu par arrêté interministériel comme « Programme de lutte contre la précarité énergétique », ce dernier mobilise des moyens au titre des Certificats d'économie d'énergie (CEE) valorisés par EDF. Grâce à ce programme unique en son genre, 5 à 600 logements très sociaux sont réhabilités ou construits chaque année et permettent un gain énergétique et donc une baisse des coûts d'usage pour les locataires modestes.



© Michel Jolyot

Un Gala généreux

Dans le cadre de son évènement annuel, le « Séjour des Réconciliations », la Mission Coteaux, Maisons et caves de Champagne, présidée par Pierre-Emmanuel Taittinger, a organisé un gala au profit de la Fondation Abbé Pierre qui rassemblait plus de 900 convives le 12 juin 2018. Laurent Desmard, ancien secrétaire particulier de l'abbé Pierre et aujourd'hui Président de la Fondation, s'est vu remettre un chèque de 15 000 euros pour aider les personnes mal logées : « Solidaire, ça veut dire rendre solide l'autre et être solide ensemble ». ■

Photo : Laurent Desmard, président de la Fondation, Pierre Ardit, comédien et Pierre-Emmanuel Taittinger, président de l'association Mission Coteaux, Maisons et caves de Champagne.

La Fondation Saint-Gobain fête ses 10 ans

Du 3 avril au 13 juillet 2018, la Fondation Saint-Gobain a proposé à ses salariés de soutenir trois projets, dont un de la Fondation Abbé Pierre. Les salariés ont ainsi pu visionner un film sur la Boutique solidarité de Marseille qui accueille chaque jour plus de 200 personnes et contribuer, grâce à leurs dons, au financement des travaux de réfection des sanitaires, à la création d'un espace commun extérieur et d'un accès pour les personnes handicapées. 50 000 euros ont été remis à la Fondation pour soutenir l'ensemble de ces travaux. ■

Orpi, le partenariat se développe !

Premier réseau d'agences immobilières en France, ORPI apporte son soutien aux actions de la Fondation. Depuis un an, les 22 agences ORPI Lorraine reversent 20 euros par vente et 5 euros par location, soit 20 585 euros reversés. Le dispositif va désormais s'étendre aux 25 points de vente ORPI Côte de Beauté (Charente-Maritime) qui veulent elles aussi aider les personnes mal logées. Enfin, les clients ORPI qui le souhaitent peuvent également faire un don à la Fondation. L'objectif à terme est de proposer ce dispositif à l'ensemble des 1 200 agences ORPI de France afin qu'elles s'engagent contre le mal-logement aux côtés de la Fondation. ■



FONDATION
Abbé Pierre

Aidez-nous à agir!

Donnez

don.fondationabbepierre.org

© Pierre Faure

Grâce à votre fidélité et votre générosité, la Fondation réussit à mettre en œuvre des actions concrètes destinées à répondre au plus près des besoins des plus démunis.

Consciente que, dans le contexte actuel (hausse de la CSG, baisse du pouvoir d'achat...), chacun est obligé de faire davantage d'efforts, la Fondation tient à vous remercier tout particulièrement de votre soutien. Aussi modeste soit-il, sa valeur est inestimable pour continuer à combattre l'exclusion.

DÉDUCTION FISCALE

Quel que soit le montant de votre don, merci! Face à la misère et l'exclusion, chaque don compte et fait la différence.

Si vous êtes imposable, même avec le prélèvement à la source en 2019, 75% du montant de vos dons à la Fondation Abbé Pierre sont déductibles de votre impôt sur le revenu, dans la limite de 531 €. Au-delà, la réduction est de 66% dans la limite de 20% de votre revenu. Si vous êtes redevable de l'impôt sur la fortune immobilière (IFI, ex ISF), vous pouvez déduire de cet impôt 75% du montant de vos dons, dans la limite de 50 000 €.

Sans vous, nous ne pouvons rien faire...

« Continuons ensemble ce juste et indispensable combat contre l'exclusion, pour offrir à chacun un toit digne et décent. Continuons ensemble à agir pour et avec les personnes sans abri et mal logées. Plus de dix ans après le décès de l'abbé Pierre, nous lui devons de ne pas baisser les bras. Jamais... »

Laurent Desmard

Président de la Fondation Abbé Pierre



BON DE SOUTIEN

À renvoyer à
FONDATION ABBÉ PIERRE
3, rue de Romainville, BP 90300, 75921 Paris Cedex 19

Oui, j'aide la Fondation Abbé Pierre à agir pour le logement des défavorisés.

Je fais un don de : € Chèque à l'ordre de: **Fondation Abbé Pierre**

M^{me}

M^{lle}

M.

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone (facultatif) :

J'accepte de recevoir des informations à mon adresse email : @



E101|BS

La Fondation Abbé Pierre s'engage à protéger vos données personnelles et à les enregistrer dans un fichier informatisé en toute sécurité chez des prestataires de confiance. Leur traitement est réalisé par le service de la relation donateurs de la Fondation, pour gérer vos dons et envoyer vos courriers et reçus fiscaux. Vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification et de suppression en contactant la Fondation Abbé Pierre, 3 rue de Romainville, BP 90300, 75921 Paris cedex 19. Tél. : 01 55 56 37 25. Email : service.donateurs@fondation-abbé-pierre.fr. Par notre intermédiaire, vous pouvez recevoir des courriers d'autres associations ou organismes partenaires, sauf si vous vous y opposez en cochant cette case :



Photo offerte par Laurent Gilles

Message de l'abbé Pierre

N'oublions pas les jeunes

En 1975, l'abbé Pierre écrivait :

« Nous les adultes, nous sommes souvent injustes envers vous, vous les jeunes, parce que nous vous sentons réfractaires, [...] et comme on dit "n'y croyant plus", nous vous accusons. Alors que si nous avons le courage de regarder avec lucidité les choses comme elles sont, les réalités du temps dans lequel vous n'avez pas choisi de naître... Comme c'est compréhensible que vous ayez ce désarroi, que vous ayez peur, comme vous dites, de vous laisser "récupérer" par le "système" pris par une course grotesque à consommer toujours davantage pour aboutir finalement à la tristesse... ».

C'était il y a 43 ans. La situation économique et sociale n'était pas celle que nous connaissons. La grande majorité des jeunes d'alors avaient des perspectives et des aspirations, même si elles contraiaient celles que leurs parents avaient pour eux.

Mais aujourd'hui face au manque de logement, de travail ou plus globalement d'avenir et de perspectives, de nombreux jeunes crient leur rage. Une rage qui parfois s'exprime avec une grande violence.

Dans un livre paru quelques jours après la mort de notre fondateur, l'Abbé présentait

l'orage qui s'annonçait et les drames qui allaient déstabiliser nos démocraties.

Il s'interrogeait sur une société qui isole une partie de sa jeunesse dans des « ghettos ». Il regrettait qu'au lieu de transmettre les valeurs du vivre-ensemble, on ne propose aux jeunes qu'un apprentissage de la précarité.

Il prédisait que si nous ne changions pas de politique, si nous n'offrions pas aux jeunes des perspectives, un jour, cela nous « tomberait dessus ».

Il avait raison. Il ne s'agit en aucun cas de justifier les actes violents ou désespérés commis par quelques jeunes, mais simplement d'avoir en tête ce que l'abbé Pierre écrivait dans son livre testament, « N'oublions pas les jeunes ».

Il n'est pas trop tard. Espérons maintenant que nos responsables politiques ne les oublient pas et respectent les engagements pris en faveur des jeunes lors de la campagne présidentielle. ■

Raymond Etienne,
Fondateur, Président du groupe
de la mémoire Abbé Pierre.



« Comme c'est compréhensible que vous ayez ce désarroi, que vous ayez peur, comme vous dites, de vous laisser "récupérer" par le "système" pris par une course grotesque à consommer toujours davantage pour aboutir finalement à la tristesse... »